



Éditorial

Revalorisation des enseignants



Luc CHATEL devrait annoncer **fin septembre ses propositions en matière de revalorisation globale des enseignants**, en particulier financière.

Le ministre, ancien DRH d'une grande société privée, annonce une **"revalorisation significative"** qui aura également un aspect "gestion des ressources humaines tout au long de la vie".

Luc CHATEL précise également que **l'éducation nationale doit accompagner davantage ses enseignants** en matière de formation initiale et continue, leur proposer des perspectives, des deuxièmes carrières.

Enfin, le ministre affirme vouloir **ouvrir ce "chantier" avec les syndicats**.

Chiche !

Une véritable revalorisation du métier d'enseignant est en effet nécessaire pour au moins trois raisons :

- Les enseignants n'ont bénéficié **d'aucun plan salarial pour la profession depuis plus de douze ans**. On ne peut en effet qualifier de revalorisation du métier le paiement légal d'heures supplémentaires attribuées à quelques-uns ou de mesures générales de défilisation.
- **Le niveau du recrutement est relevé au master**. Or les grilles salariales de la fonction publique sont notamment liées au niveau universitaire de recrutement.
- **Les tâches supplémentaires s'accumulent** et les conditions d'exercice du métier sont de plus en plus pénibles.

Même si nous restons sceptiques sur le niveau réel de cette revalorisation, le SNCL-FAEN est bien entendu prêt à s'impliquer dans ce "chantier", car **l'attente des enseignants qui ont besoin de reconnaissance est forte**.

Mais c'est bien une revalorisation portant **sur l'ensemble de la carrière que nous demandons** et non simplement sur le début et le milieu comme l'indique le ministre.

Alors, attention de ne pas décevoir !

Marc GENIEZ

Concours de recrutement Session 2010



Les candidats aux concours de recrutement de personnels du second degré (Agrégation, C.A.P.E.S, C.A.P.E.T, C.A. P.L.P, C.A.P.E.P.S, C.P.E) devront s'inscrire sur Internet **avant le 20 octobre 2009 17 heures** à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/siac2>

Nous rappelons la nécessité de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

A noter : l'inscription et la validation de celle-ci s'effectuent en une phase unique à compter de cette session.

Vous trouverez tout renseignement utile dans la note de service n°2009-080 relative aux concours de recrutement de personnels gérés par la Direction générale des ressources humaines parue au **B.O. spécial n°7 du 16 juillet**.

Désormais, selon les décrets du 28 juillet 2009, pourront se présenter au **concours 2010** :

- les candidats présents aux épreuves d'admissibilité de la session 2009 ;
- les candidats ayant validé un cycle post secondaire d'au moins 4 ans ;
- Les candidats inscrits en première année de master en vue de l'obtention de celui-ci.

Remarque :

En ce qui concerne les CAPES (CAPEPS) internes, à titre transitoire et **jusqu'à la session 2015 incluse**, les conditions de présentation aux concours seront inchangées.

Par la suite, la présentation aux concours internes sera également conditionnée par l'obtention du master.

Concernant l'organisation de **stages pour les étudiants en master** se destinant aux métiers de l'enseignement, une circulaire datée du 20 août 2009 a été publiée au BO.

Nous reviendrons sur ces stages dans un prochain SNCL Infos.

Interfédérale

Une réunion de l'interfédérale de l'Éducation nationale aura lieu le **23 septembre 2009**, en fin d'après midi.

La **FAEN** y sera représentée.

Cellule de veille



La région **Pays de Loire** et le rectorat de Nantes mettent en place **une cellule de veille** sur la réforme du bac pro et la crise.

Objectif : disposer d'informations précises afin d'avoir une grande réactivité pour ajuster l'offre de formation.

Second objectif : venir en aide aux jeunes qui ont déjà une qualification professionnelle mais qui ne trouvent pas de travail.

Aucun jeune ne doit être laissé sur le bord de la route.

Cette cellule de veille propose notamment des **dédouplements de classes**, des **redéploiements de personnels**, des **réflexions avec les "milieux économiques"**.

La région et le rectorat constatent également une **baisse de 5 % du nombre des contrats d'apprentissage** (effet de la crise) et, en contrecoup, une "pression" importante sur les lycées professionnels.

Concernant la réforme de la formation professionnelle, il reste encore **beaucoup d'incertitudes** sur ses conséquences, **beaucoup de tâtonnements de la part des autorités** et **d'améliorations à apporter**.

Le SNCL formule de nombreuses propositions que les décideurs seraient bien inspirés d'entendre.

Le bac a-t-il un prix?

Oui, **2450 €** pour la société ACADOMIA qui vend des cours, stages et autres « soutiens scolaires » privés.



Cette société propose aux familles **une offre de bac «satisfait ou remboursé»**.

Cette offre consiste en différentes mesures d'accompagnement scolaire pour **un coût mensuel de 245€ !**

Sous certaines conditions, cette somme serait remboursée aux familles dont l'enfant n'obtiendrait pas le bac.

Pour ces gens-là, **le bac devient un produit commercial comme un autre** dont la vente est soumise aux mêmes **règles de marketing publicitaire agressif**.

Compte tenu des taux de réussite au bac, **le risque financier est faible** pour cette société et largement couvert par les **jeux bénéfiques** réalisés sur les autres clients dont certains se seraient « saigné aux quatre veines » en espérant accroître les chances de réussite de leur enfant.

Un coût de pub choquant, contraire à nos valeurs.

Concours de recrutement Session 2010 des personnels d'encadrement (IA, IPR, IEN, Personnels de direction)

Les inscriptions s'effectuent en une phase unique d'inscription et de validation :

- Les candidats s'inscrivent sur Internet via : <http://www.education.gouv.fr/siac4>

**du jeudi 10 septembre 2009 12 heures
au mardi 20 octobre 17 heures**

- Ils reçoivent par ailleurs un dossier de candidature qu'ils doivent retourner renseigné à l'adresse suivante :



S.I.E.C.

7 Rue E. Renan

94114 Arcueil Cedex

avant le lundi 16 novembre 2009 minuit.

Grippe A et soutien scolaire



En complément des dispositions prises par le Ministère de l'Éducation Nationale, la MAIF et l'éditeur « *Rue des écoles* » ont annoncé qu'ils ouvraient **gratuitement l'accès de leur site de soutien scolaire à tous les élèves et enseignants**, jusqu'à la fin de la pandémie de grippe A.

Le communiqué précise que l'Assistance Scolaire Personnalisée permet d'accéder à « 1 700 notions expliquées pas à pas, 4 500 tests interactifs et 300 sujets d'annales corrigés » et que, pour se connecter, il suffit de remplir un formulaire d'inscription et de rentrer un mot de passe « grippe01 » pour les élèves et « grippe02 » pour les enseignants.

La MAIF ajoute que l'ASP donne la possibilité à chaque enseignant « d'inscrire lui-même ses élèves, les orienter vers certains exercices et commenter leurs résultats à distance ».

Correctif

Section de Paris

L'adresse électronique de la section de Paris est désormais la suivante : sncl.paris@orange.fr

Section de Versailles

Les coordonnées téléphoniques de la section de Versailles sont désormais les suivantes : 06 67 44 76 26.

De plus, adressez vos courriers électroniques à : sncl-faen-versailles@orange.fr